

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2015 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire William Steinberg, Madame La Conseillère Karen Zajdman, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Richard Sun, Directeur Général et Pierre Tapp, Greffier, qui prend note des délibérations.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

#### **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune question.

2015-055

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du Conseil est adopté tel que présenté.

Adoptée

2015-056

#### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 795-4- MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.795 CONCERNANT LES NUISANCES**

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 795-4 concernant les nuisances.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 795-4 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2015-057

#### **ADOPTION – RÈGLEMENT N° 813 CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT**

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 813 a été donné lors de la séance spéciale du 16 mars 2015 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'adopter le Règlement n° 813 concernant le déneigement.

Adoptée

2015-058

**DÉPÔT D'UN CERTIFICAT DU GREFFIER MENTIONNANT L'ABSENCE DE DEMANDE DE REGISTRE POUR LE RÈGLEMENT N° 727-18**

---

Le Greffier de la Ville déclare ne pas avoir reçu de demande valide dans les délais à l'effet de tenir un registre pour l'adoption du règlement n° 727-18 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage n° 727 pour créer la zone RA-3 ainsi que des zones RA-4 et RB-5 à l'intérieur des zones RA-1 et RB-1 et pour définir les usages qui y sont autorisés (H1, H2, H3, PB-2, PB-4 et R).

Le conseil prend acte du dépôt dudit certificat par le Greffier.

2015-059

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 727-18 - RÈGLEMENT N° 727-18 - MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727 (AFIN DE CRÉER LA ZONE RA-3 AINSI QUE LES ZONES RA-4 ET RB-5 DANS LES ZONES RA-1 ET RB-1 ET LES USAGES AUTORISÉS À Y DÉFINIR (H1, H2, H3, PB-2, PB-4 ET R)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du Règlement n° 727-18 modifiant le règlement de zonage n° 727 (afin de créer la zone RA-3 ainsi que les zones RA-4 et RB-5 dans les zones RA-1 et RB-1 et les usages autorisés à y définir (H1, H2, H3, PB-2, PB4 et R), et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 727-18 qui sera intitulé : « Règlement n° 727-18 modifiant de nouveau le règlement de zonage n° 727 (afin de créer la zone RA-3 ainsi que les zones RA-4 et RB-5 dans les zones RA-1 et RB-1 et les usages autorisés à y définir (H1, H2, H3, PB-2, PB-4 et R) ».

Adoptée

2015-060

**DÉPÔT D'UN CERTIFICAT DU GREFFIER MENTIONNANT L'ABSENCE DE DEMANDE DE REGISTRE POUR LE RÈGLEMENT N° 804-2**

---

Le Greffier de la Ville déclare ne pas avoir reçu de demande valide dans les délais à l'effet de tenir un registre pour l'adoption du règlement n° 804-2 intitulé « règlement modifiant le règlement n° 804 article 5.1 concernant les opérations cadastrales relativement aux lieux et à la dimension des lots dans le but d'ajouter les dispositions concernant les zones RA-3, RA-4 et RB-5 ».

Le conseil prend acte du dépôt dudit certificat par le Greffier.

2015-061

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 804-2 - MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT N° 804 ARTICLE 5.1 CONCERNANT LES OPÉRATIONS CADASTRALES RELATIVEMENT AUX LIEUX ET À LA DIMENSION DES LOTS DANS LE BUT D'AJOUTER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES ZONES RA-3, RA-4 ET RB-5**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du Règlement n° 804-2 modifiant le règlement n° 804 article 5.1 concernant les opérations cadastrales relativement aux lieux et à la dimension des lots dans le but d'ajouter les dispositions concernant les zones RA-3, RA-4 et RB-5, et déclarent l'avoir lu ;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par la Conseillère Karen Zajdman, appuyée par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'adopter le Règlement n° 804-2 qui sera intitulé : « Règlement n° 804-2 modifiant de nouveau le règlement n° 804 article 5.1 concernant les opérations cadastrales relativement aux lieux et à la dimension des lots dans le but d'ajouter les dispositions concernant les zones RA-3, RA-4 et RB-5».

Adoptée

2015-062

### **ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES # HA-01-15 – CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN CHALET DE TENNIS**

---

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

QUE, la Ville ne donne pas suite à l'appel d'offres # HA-01-15 – Contrat pour la construction d'un chalet de tennis.

Adoptée

2015-063

### **APPROBATION DE L'EMBAUCHE DE MME LOU-ANN MCGILL À TITRE D' "AGENT DE BUREAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS"**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'un agent de bureau, pour le remplacement temporaire d'un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics et la conseillère en ressources humaines recommandent l'embauche de **MME LOU-ANN MCGILL** pour combler ce poste;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'APPROUVER l'embauche temporaire de **MME LOU-ANN MCGILL** à titre d' "AGENT DE BUREAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS" pour débiter au plus tard le 13 avril 2015, pour une période n'excédant pas le 30 octobre 2015, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead; et le tout sujet à une évaluation médicale attestant la capacité d'exercer les tâches de la fonction; et
- QUE le certificat du trésorier no 15-11, daté du 27 mars 2015, a été émis par le trésorier et atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

## **2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune question.

**Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

2015-064

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h10.

Adoptée

(s) William Steinberg  
Dr William Steinberg, Maire

(s) Pierre Tapp  
Me Pierre Tapp, Greffier